# PRISE EN CHARGE DES PERSONNES DÉCÉDÉES ET DE LEURS FAMILLES -SOINS APRÈS LA MORT - MISSIONS DU SERVICE MORTUAIRE ET DU SERVICE DE MÉDECINE LÉGALE

### **Public**

Tout professionnel soignant

## Objectifs

- Découvrir le fonctionnement du service de médecine légale et du service mortuaire
- Aborder les notions législatives de la mort et du corps mort de la personne décédée
- Intégrer les procédures administratives autour du décès au CHU
- · Découvrir le travail des aides-soignants
- Connaître le parcours de soins d'une personne décédée et sa prise en charge sur le service mortuaire, et la coordination des prélèvements de tissus



#### **Durée / Dates / Lieu**

• 1 jour



#### **Tarif**

• 135,00 €



## Contenu

- Réglementation en vigueur (législation funéraire)
- Formalités administratives au CHU de Nantes (constat de décès, procès-verbal de décès, certificat de décès, transport de corps, obstacle médico-légal)
- Soins post mortem (toilette mortuaire, ablation de matériels, soins de conservation, toilettes rituelles)
- · Accueil et accompagnement des proches
- · Dons du corps
- · Dons d'organes et de tissus

# Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Porteur d'un handicap ou de difficultés d'apprentissage ? Contactez-nous, en toute confidentialité, nous nous ferons un plaisir de vous accompagner pour trouver ensemble une solution.

Bp-cfp@chu-nantes.fr



## Modalités d'inscription

Bulletin d'inscription à renvoyer à : Centre de Formation Permanente CHU de Nantes Immeuble Deurbroucq 5 allée de l'Ile Gloriette 44093 Nantes Cedex 1 bp-cfp@chu-nantes.fr

